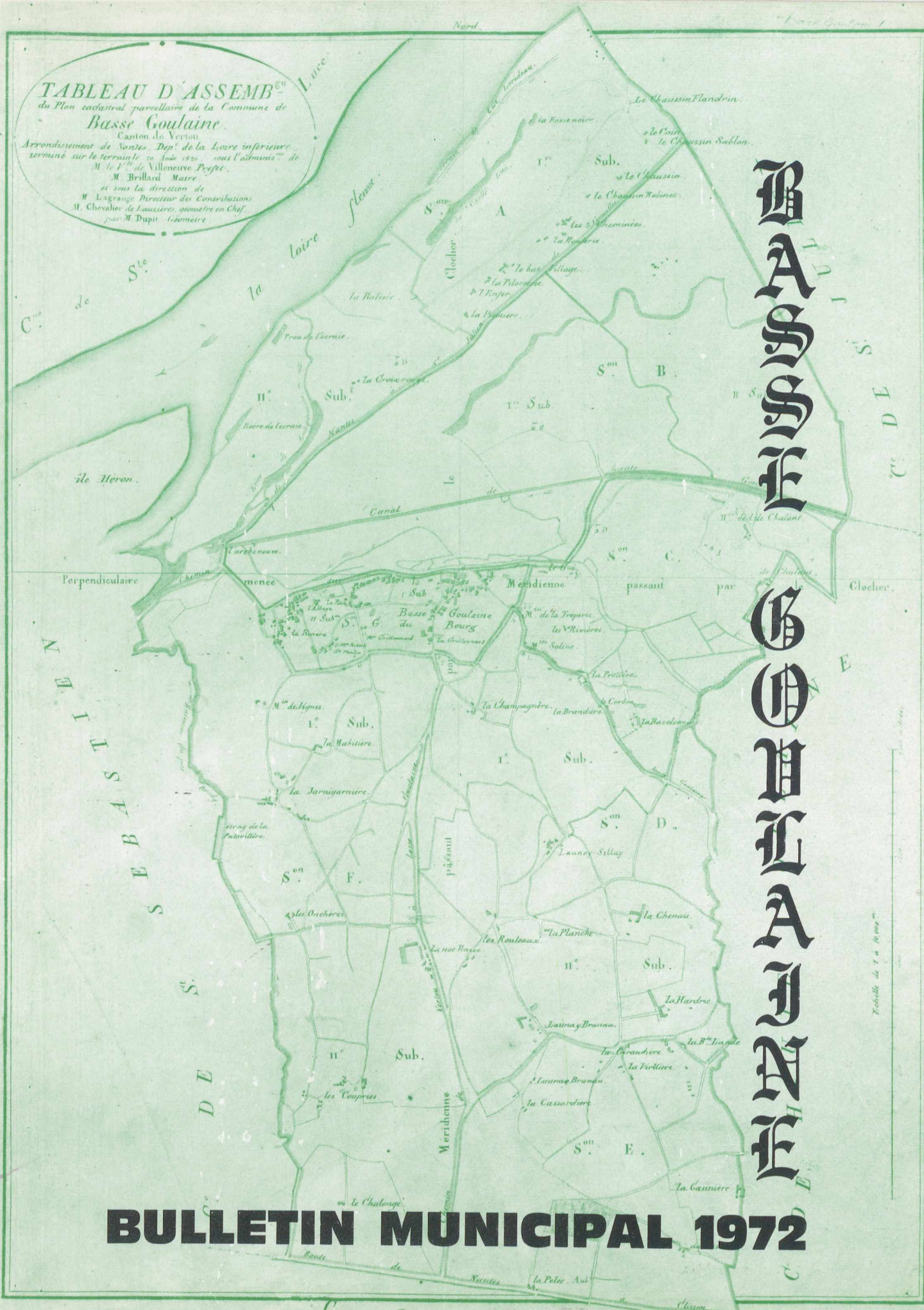


**TABLEAU D'ASSEMBLÉE**  
 du Plan cadastral parcellaire de la Commune de  
**Basse Goulaine.**

Canton de Vertou  
 Arrondissement de Nantes, Dept. de la Loire inférieure  
 terminé sur le terrain le 20 Août 1820, sous l'administration de  
 M. le 1<sup>er</sup> de Villeneuve Préfet,  
 M. Brillard Maire  
 et sous la direction de  
 M. Lagrange Directeur des Contributions  
 M. Chevalier de Laurières, géomètre en Chef  
 par M. Dupin, Géomètre



**BASSE Goulaine**

**BULLETIN MUNICIPAL 1972**

# SICA

Groupement des Producteurs  
de Sèvre et Loire

Les Blonnières, HAUTE-GOULAINÉ  
Téléphone : 72 \_\_\_\_\_

MIN bd Gustave-Roch, 44 - NANTES  
cases 4 et 5 Nord  
Tél. : 71-54-60 et 61 \_\_\_\_\_  
Télex : SARPAM 71-0-56 \_\_\_\_\_

BUREAU D'ETUDE DE CONSTRUCTION

## Gilbert RIVALLAND

LA LANDE DES ROULEAUX - 44 - BASSE-GOULAINÉ  
PLANS - DEVIS - PERMIS - PRIMES - PRETS CF ET COMPLEMENTAIRES

L'UNE DES TOUTES  
PREMIERES SOCIETES  
D'ASSURANCE DE FRANCE

SAMDA  
vous propose  
une  
seule  
police  
pour  
la  
PROTECTION  
TOTALE  
de  
la  
famille  
SAMDA

incendie  
dégâts des eaux  
vol  
bris de glaces  
défense judiciaire  
responsabilité civile  
chef de famille  
assurance corporelle  
en cas d'accident  
tempête  
mur du son

TRAVAUX PUBLICS - VOIERIE  
TERRASSEMENTS - TRANSPORTS

Sté VALTON Père et Fils

44 - SAINT-LUMINE de CLISSON

Tél. 74.69.09 St-Lumine de Clisson

LOCATION DE BULL-DOZER de 70 à 180 cv  
MOTOR-GRADER - PELLE MÉCANIQUE  
TRACTO-PELLE - CAMION-BENNE  
CYLINDRE - GOUDRONNEUSE  
COMPRESSEUR

## bulletin municipal d'information



## EDITORIAL

Chers Amis,

*Vous avez déjà reçu trois numéros du Bulletin Municipal et nous avons l'intention de continuer à vous informer régulièrement.*

*Mais cette plaquette a un autre but, en effet, grâce à l'aide des annonceurs, nous pouvons diffuser un bulletin qui pourra être consulté régulièrement vous donnant les renseignements dont vous avez besoin.*

*Vous trouverez ainsi, tout d'abord la composition du Conseil Municipal que vous connaissez bien déjà avec les attributions respectives.*

*Vous aurez également la composition des commissions extra-municipales et vous savez que celles-ci vous sont très largement ouvertes.*

*D'autre part, les diverses permanences sont également indiquées avec les services importants dont vous avez besoin sur la commune.*

*Vous pourrez également lire les comptes rendus et les projets des diverses commissions, ainsi vous vous rendrez compte de la complexité des problèmes et du souci que nous mettons à les solutionner.*

*Les diverses associations sont également mentionnées, certaines sont florissantes, d'autres méritent un appui que vous ne manquerez pas de leur apporter.*

*Tout ceci constitue un ensemble que vous pourrez garder toute l'année et nous espérons vous remettre un nouveau bulletin début 1973.*

*Enfin pour toutes et pour tous je forme des vœux très sincères de prospérité, de bonheur et de santé pour 1972. Que cette année apporte à notre commune la sérénité dans l'amitié indispensable à un développement harmonieux.*

*Espérant ainsi vous être utile,*

*Je vous prie de croire, Chers Amis, à mes sentiments très dévoués.*

Le Maire,  
Dr Michel HARDY

Édition - Publicité  
Les Bulletins d'Information Spécialisés

B.P. 1 - 44 - OUDON  
Tél. (40) 73.43.09

Reproduction Interdite  
Dépôt légal : 1er trimestre 1972

offset astoul - la rochelle

Réservez votre confiance aux annonceurs qui permettent la diffusion de ce bulletin

REVÊTEMENT - FAIENCE - CHEMINÉES DÉCORATIVES

PLATRIERIE **Robert JAUMOUILLE**

44 - BASSE-GOULAINNE — Tél 64

CHARPENTE - MENUISERIE - ESCALIER - PARQUET

**Raymond DOUSSIN** Place Saint-Pierre - VERTOU  
Tél. : 78-40-32

## Composition des Commissions



M. Beupère



M. Dabouis



M. Gravouille



M. Jobard



M. Braud

### URBANISME & ENVIRONNEMENT

MM. BEAUPÈRE, DABOUIS, BRAUD, JOBARD, GRAVOUILLE.

Mme HARDY Andrée, La Noé Nive  
M. BELLIVEAU Raymond, Les Grésillières  
Mme GODIN Colette, l'Île Chaland  
Mme CORBARD Hélène, Le Bourg

M. LAMY André, Le Gué  
M. JEUSEL Alfred, Le Bourg  
M. OLLIVIER Jean, Les Grésillières  
M. COISCAUD Marcel, Le Bourg  
Mme BRISSON Juliette, Launay-Bruneau  
M. VINET Michel, Les Coupries



M. Peyrusse



M. Le Maur



M. Godin

### JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

MM. LE MAUR, GODIN, PEYRUSSE.

Mme Françoise DAVENAS, Les Grésillières  
M. Paul RICORDEL, La Plée  
M. Maurice GANACHAUD, La Croix des Fosses  
M. Roland COLLET, Le Pré aux Moines  
M. André BERNARD, Le Bourg

M. Gérard CHAMPAIN, Les Rouleaux  
M. Francis MARCHAIS, Les Coupries  
M. l'Abbé Jean PERRUCHAS, Le Bourg  
M. Jacques FAURE, La Croix des Fosses  
M. Yves GRIS, Le Moulin Soline  
Mme Denise GRUE, Les Rouleaux  
Mme Claude LANGLOIS, Le Bourg  
M. Henri TRELOHAN, Le Bourg

### AFFAIRES SOCIALES et CULTURELLES

MM. LYNCH, JANNIN, AGUESSE

M. le Docteur GATEAU Jean-Paul, Le Petit Clos  
Mme MICHEL, assistante sociale, St-Sébastien sur Loire  
Mme LOISEAU, infirmière, La Boulaye, Haute-Goulaine  
Mme LEFEUVRE Marie-Josèphe, Les Martières

Mme ROLLAND Chantal, La Courgelière  
Mme JEUSEL Jeanine, La Grande Ouche  
Mme DROUILLARD, Le Grillonnais  
Mme GROISARD Marie-Jeanne, Le Bourg  
Mme BOUYER Marie-Thérèse, Le Bourg

## laiterie M. JEANNEAU

La Mabilière — Tél. 8 — 44 - BASSE-GOULAINNE  
LAIT PASTEURISÉ, SACHET, CRÈME FRAÎCHE, BEURRE

## garage mécasud

ACHATS, VENTES, RÉPARATIONS TOUTES MARQUES  
"L'Ouche de la Pierre Frite" — 44 - BASSE-GOULAINNE



M. Lynch



M. Jannin



M. Aguesse

M. COISCAUD Marcel, Le Petit Clos  
M. NICCOLI Lucien, La Grande Ouche  
M. RENAUDIN Jean, La Braudière  
M. le Président de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques.

M. le Président de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles Privées.  
M. CHAMPAIN Gérard, Les Rouleaux  
M. CHAMPAIN Alain, Les Rouleaux



M. Cassard



M. Herbreteau



M. Bouyer



M. Jeanneau



M. Lévesque

### COMMERCE - AGRICULTURE et ARTISANAT

MM. CASSARD, HERBRETEAU, BOUYER, JEANNEAU, LEVESQUE.

M. Henri PILOQUET, Launay-Sillé  
M. Louis BOUYER, Le Bouvas  
M. Roger RICHARD, La Giraudière

M. Henri CASSARD, La Cassardière  
M. Lionel HERBRETEAU, La Jarniganière  
M. Michel VINET, Les Coupries  
M. Roger SAUVAGE, Le Bourg  
M. Maurice COUDRIAU, La Prétière

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### PERMANENCES A LA MAIRIE de M. le Maire et des responsables de commissions

M. le Maire reçoit tous les mercredis de 17h à 19h et sur rendez-vous.  
M. B. JANNIN (administration générale) reçoit à la mairie de 11h à 12h les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

M. Ph. BEAUPÈRE (urbanisme et environnement) reçoit à la mairie de 18h à 19h30 les 1er et 3ème mercredis de chaque mois.  
M. J. LE MAUR (jeunesse, sports, loisirs) reçoit à la mairie de 18h30 à 19h30 le 3ème jeudi de chaque mois.  
M. P.E. LYNCH (affaires sociales et culturelles) reçoit à la mairie de 18h à 20h les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois.  
M. L. CASSARD (commerce et agriculture) reçoit à la mairie de 18h à 19h le 3ème samedi de chaque mois.  
M. M. BRAUD (finances).  
M. O. PEYRUSSE (informations et bulletin municipal).

### PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire général de la mairie :

M. Robert RABREAU

Employés au secrétariat de la mairie :

Mme Thérèse GIRAUD  
Mlle Evelyne BOUYER

Gardiens de police municipale :

M. Marcel LEMERLE — M. Xavier MONTFORT

Femmes de service écoles publiques :

Mmes ROBERT — METAYER

Cantine :

Mlle RICORDEL — Mme Maryvonne GUILBAUD

Ouvriers d'entretien de la voie publique :

MM. Georges POHU — Eugène BOUTIN — Bernard MALIDIN

Architecte de la commune :

M. André RUE



M. Robert Rabreau

MENUISERIE - CHARPENTE  
FABRIQUE DE PLATES DE LOIRE

**roger chesneau**

"Le Hamelin" — 44 - Basse - Goulaine

**Bernard BÉGUIN**

Masseur-Kinésithérapeute

Place de l'Eglise — 44 - Basse-Goulaine

Massage  
Rééducation  
Gym. médicale  
Para Fango infrarouge

TOUT LE MATÉRIEL HORTICOLE ET MARAICHER  
AGENT EXCLUSIF MOTOCULTEURS "HONDA" et SIMAR

## PAUL NOGUES

105, rue Hector Berlioz - 44 - NANTES  
Tondeuses à Gazon - Calibreuses R. Barbet  
et démonstration sur demande



ENTREPRISE  
GENERALE  
de BATIMENT

Chemin du Halage  
Colonie  
San Francisco  
44 - NANTES  
Tél. 74.65.29

### CONNAISSEZ-VOUS VOTRE COMMUNE ?

Basse-Goulaine possédait 2251 habitants au recensement de 1968.  
Sa population actuelle au 1er novembre 1971 peut être évaluée à  
2808 habitants.

Superficie totale : 1255 hectares, qui se décompose comme suit :

Constructions : 37 ha	Terrains à bâtir : 12 ha
Terres : 321 ha	Près : 566 ha
Bois : 96 ha	Tenues maraîchères : 66 ha
Vignes : 110 ha	Vergers : 9 ha
Landes : 24 ha	Lacs : 4 ha
Divers : 10 ha	

### LES ADMINISTRATIONS DONT DEPEND LA COMMUNE

#### PREFECTURE

Nantes - 4 et 6, quai Cenieray  
4, rue d'Argentré - 3, place Roger Salengro  
(Tél. 73.12.00 et 71.15.00)

#### DIRECTION DEPARTEMENTALE de l'EQUIPEMENT

Construction - Urbanisme  
6 bd, Auguste Pageot - Nantes  
(Tél. 74.35.73 et 74.36.89)

#### PONTS et CHAUSSEES

Subdivision de Vallet - Le Loroux Bottereau  
M. Paul BARBE, ingénieur des TPE  
60, rue du 65e régiment d'infanterie - Nantes  
(Tél. 74.02.14)

#### ELECTRICITE de FRANCE

District de St-Sébastien-sur-Loire - chef de district : M. GAUTRET.  
6, rue Armand Duez - St-Sébastien-s/-Loire  
(Tél. 78.31.98)

#### EAU POTABLE

Société d'aménagement urbain et rural  
90 bd, Joliot Curie - Nantes  
(Tél. 75.53.04 et 75.46.07)  
Chef de secteur : M. Bruno LIVA - Thouaré (Tél. 53)

#### DIRECTION DEPARTEMENTALE de l'AGRICULTURE

Génie rural - Inspection des lois sociales - Services vétérinaires  
12, rue Menou - Nantes  
(Tél. 73.62.35 - 73.69.60 - 73.65.16)

#### CONTRIBUTIONS DIRECTES

Tél. 74.31.79 et 74.32.38  
Inspection de Vertou (2ème inspection centrale)  
Centre administratif Cambronne - 2, rue du Général Margueritte  
Nantes (BP 1024 et 1037)  
l'inspecteur reçoit les mardi et vendredi de 8h30 à 11h30

#### CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Tél. 74.24.11  
Centre Cambronne - 2, rue du Général Margueritte - Nantes  
L'inspecteur reçoit les mardi et vendredi de 9h à 11h30

#### SERVICE du CADASTRE

Centre administratif Cambronne - Bâtiment A  
2, rue du Général Margueritte - Nantes (Tél. 74.90.51)

#### ENREGISTREMENT

2ème contrôle - 6, rue Voltaire - Nantes (Tél. 73.18.34)

#### AGENCE NATIONALE pour l'EMPLOI

12, avenue Carnot - Nantes (Tél. 73.79.70 - 73.74.34)

### LES MAIRES DE BASSE-GOULAINE DE 1800 A NOS JOURS

1800 M. DEBOURGUER	1848 M. BAUQUIN
1810 M. BRILLARD	1851 M. BITEAU
1830 M. CHAUVEAU	1853 M. ALLARD
1844 M. ALLARD	1859 M. CHAUVEAU

1870 M. MAURA	1904 M. VIOT
1874 M. de la LAURENCIE	1921 M. BAILLERGEAU
	1924 M. MAURAS Alfred
1876 M. BITEAU Julien	1932 M. le Marquis de BERULLE
1887 M. AVENIEZ Jules	1935 M. EDELIN Louis
1896 Vicomte de BRUNET Joseph	1971 M. le Docteur HARDY Michel

### CEUX QUI SONT A VOTRE SERVICE SUR LA COMMUNE

#### SANTE :

Docteur : M. GATEAU Jean-Paul, Le Petit Clos (tél. 40)  
Pharmacien : Mme DEDIEU Michèle, Grand Rue (tél. 75)  
Ambulance : M.J.L. CHAILLOT, Le Bourg (tél. 70)  
Kinésithérapeute : M. Bernard BEGUIN (dispensaire)  
Infirmière : Mme LOISEAU, La Boulaie Haute-Goulaine (tél. 77)  
Assistante sociale : Mme MICHEL (dispensaire)

#### RESTAURANTS :

Restaurant "de la Rivière" - M. Jules BOUYER (tél. 34)  
Restaurant "Au Coin du Rocher" - M. François CHARPENTIER (tél. 6)  
Restaurant "du Parc" - M. M. DUTEIL (tél. 1)  
Restaurant "de l'Ecluse" - M. C. GRAVOUILLE (tél. 3)  
Restaurant "Mon Rêve" - M. A. PIERRE (tél. 10)  
Restaurant "du Pont" - Mme SILORAY (tél. 4)

#### CAFES :

Café du Rivage : M. René BIGOT (Tabacs) (tél. 77)  
Café des Sportifs : M. J.L. CHAILLOT (Journaux) (tél. 70)

#### BATIMENT et ARTISANS :

**Maçonnerie :**  
CORBARD Alexandre, La Plée (tél. 75.51.09)  
DABOUIS Albert, Lotissement de Launay-Bruneau (tél. 75.67.59)  
GODIN Joseph, La Croix des Fosses  
GUILLET Robert, Le Pré aux Moines  
SIMON, La Cassardière

**Etudes - Réalisation en bâtiment :**  
RIVALLAND Gilbert, Les Rouleaux

#### Menuiserie - Charpente :

JEUSEL Louis, La Grande Ouche (tél. 41)  
ANDRE Louis, Le Tertre  
CHESNEAU Roger, Le Hamelin

#### Plâtrerie :

DALLOT Louis, La Cassardière (tél. 75.71.16)  
JAUMOUILLE Robert, Le Bourg (tél. 64)  
ROBERT E., Le Tertre

#### Electricité :

J. BONNET, La Grande Ouche (tél. 92)  
Jean OLLIVIER, Les Grésillières

#### Couverture - Plomberie :

CORBIER R., La Rivière  
Francis LEDUC, La Grande Ouche (tél. 22)  
Gérard ROUSSEAU, La Courgelière

#### Forge - Serrurerie :

LAUNAY Marcel, Le Bourg  
MARAUD Maxime, Les Landes de la Plée (tél. 75.50.28)

#### Réparation (cycles - vélomoteurs + vente) :

FRUCHARD Alfred, Le Bourg

#### Librairie - Papeterie :

Mme Louis VINET, La Grande Ouche (ouverture avril 1972)

#### Garage - Mécanique auto :

LAMY Claude, Les Nouelles (tél. 44)  
THETIOT Gilles, route de St-Sébastien-s/-Loire (tél. 78.31.65)  
SALAUD (père et fils), l'Ouche de la pierre frite

PLATRERIE - FAIENCE  
CORNICHE DE STYLE

## E. ROBERT

LE TERTRE - 44 - BASSE-GOULAINE

**Horticulture (création, entretien jardins) :**  
LECAMP Michel, La Chesnaie (tél. 75.69.97)  
VINET Michel, Les Coupries (tél. 75.46.94)

**Fleurs :**  
ARSENDAUX, Le Manoir de la Tréperie

**Coiffures hommes & dames :**  
M. et Mme A. JEUSEL, Le Bourg (tél. 26)

**Transports :**  
MANDIN Claude, Les Challonges (tél. 75.50.51)

**Charbon - Fuel - Sable - Transports :**  
CHASTEAU Jean, La Rivière

**Quincaillerie - Articles de ménage :**  
MENARD Jean-Marie, Le Bourg (tél. 29)

**Textiles (vente sur les marchés) :**  
J. REMAUD, Les Coupries (tél. 75.50.54)

**Assurances :**  
"LA NANTAISE & L'ANGEVINE REUNIES"

Agent général : ROBIN Joseph, Le Bois Marteau  
Rue de l'Île de France, Vertou (tél. 78.42.98)  
Agent pour Basse-Goulaine : AGUESSE Jean, La Rivière

"S.A.M.D.A."  
Correspondant pour Basse-Goulaine : RABREAU Robert, Le Bourg

#### ALIMENTATION

**Epiceries :**  
Mme BITEAU Marguerite, Grande Rue  
Mlle JAMONEAU Germaine, La Rivière  
Milles LEVREAU, Grande Rue  
M. Georges LEMERLE "Famillistère", place de l'Eglise (tél. 24)

**Poissonnerie :**  
Mme Emile POGU, Grande Rue (tél. 21)

**Boucheries :**  
M. Marcel COISCAUD, place de l'Eglise (tél. 7)  
M. René LEBRUN, Grande Rue (tél. 18)

**Charcuteries :**  
M. P. GUIMBRETIERE, La Basse Lande (tél. 75.64.33)  
M. Roger SAUVAGE, Grande Rue (tél. 76)

**Charcuterie industrielle :**  
PERRAULT frères, La Jarniganière (tél. 5)

**Boulangerie :**  
BOUYER Hubert, Le Bourg

**Pâtisseries :**  
BOUYER Joseph, Le Bourg (tél. 11)  
BUOL Franck, La Rivière

**Laiteries :**  
HERY Georges, La Jarniganière (tél. 35)  
JEANNEAU Maurice, La Jarniganière (tél. 8)  
SAUVAGE Claude, Le Moulin Soline (tél. 28)

**Primeurs en gros :**  
TASCON L., La Plée, (tél. 75.71.04)

## Joseph ROBIN



## ASSURANCES

TOUTES BRANCHES

AGENT GENERAL de

LA NANTAISE et l'ANGEVINE réunies

"Le Bois Marteau" - 32, rue de l'Île-de-France  
44 - Vertou - Tél. 78.42.98

# inventaire & prospectives

La physionomie de Basse-Goulaine s'est modifiée depuis quelques années de façon impressionnante mais est appelée encore à subir une transformation profonde que nous pourrions analyser ensemble.

Au dernier recensement de 1968, la commune comptait 2.160 habitants, elle atteint actuellement 2810. Il suffit de regarder les multiples constructions sur toute la surface de la commune pour se rendre compte que ce nombre augmente de jour en jour et que cette augmentation de population pose des problèmes d'infrastructure importants.

Certes, nous restons une commune à vocation rurale et les différents plans concernant l'évolution de Basse-Goulaine prennent ce fait en considération et ainsi en protègent les zones d'exploitation agricole et viticole.

Mais la proximité de Nantes et surtout la réalisation de voies rapides nous placent à dix minutes du centre de la ville nous mettant ainsi dans la banlieue directe de la métropole.

D'autre part, la construction du pont de Bellevue, l'intensification du trafic routier, en ce qui concerne surtout la future voie express Nantes-Cholet incitent très fortement les citoyens soucieux d'une vie tranquille à venir s'implanter à Basse-Goulaine.

Dans les prévisions, il faut donc tenir compte de cette double vocation de notre commune. Il faut savoir en effet que, toute grande implantation industrielle est impossible de même que les grands ensembles. On peut s'en réjouir en ce qui concerne la tranquillité et l'agrément de vivre sur notre commune. Il ne faut cependant pas méconnaître que ces restrictions nous privent d'un apport financier qui n'aurait pas été négligeable.

En ce qui concerne les équipements, étudions tout d'abord, le problème scolaire.

Les classes actuelles seront encore suffisantes cette année mais très justes l'an prochain, la rentrée d'octobre 1973 apparaît impossible dans les conditions de l'évolution démographique actuelle.

Il nous a donc fallu penser complètement le problème, et dans un plan d'ensemble, nous venons d'acquiescer un terrain suffisamment vaste entre le bourg et le canal qui pourra comprendre à la fois les constructions scolaires, les équipements sportifs et tout un ensemble d'implantations qui s'avèrera nécessaire dans les années à venir.

Dès maintenant, nous travaillons à la réalisation de ce projet qui demandera plusieurs années d'efforts constants et de surveillance attentive.

Vous serez tenus au courant de l'évolution de ces travaux.

Par ailleurs, plusieurs lotissements vont éclore sur notre commune. Nous pensons que si les lotissements privés sont souhaitables, il nous faut les règlementer de façon très serrée afin qu'ils fournissent aux futurs propriétaires, les éléments minimum de réalisations architecturales et de sécurité.

Le développement des axes routiers et l'expansion démographique de la commune nous obligent également à des prévisions de voirie. Certes, nous sommes équipés de routes confortables et bien entretenues dans l'ensemble. Mais il faut savoir que, très rapidement, ces routes s'avèreront trop petites, trop peu nombreuses et notre plan d'urbanisme comprendra l'élargissement de certaines voies, ce qui obligera les proprié-

taires à construire un peu plus à l'écart de la route qu'ils ne le font actuellement et la création de voies nouvelles qui permettront, soit de relier les différents axes routiers, soit d'urbaniser des zones destinées par leurs propriétaires, à la construction.

D'autre part la voirie communale retient toute notre attention et un plan d'entretien est déjà réalisé.

En ce qui concerne l'assainissement, la commune possède déjà deux stations d'épuration pour deux lotissements.

Il semble souhaitable de créer un plan d'assainissement total pour toute la commune et il faudra pour cela deux stations d'épuration, l'une pour le bourg lui-même avec les lotissements en prévision autour de lui et d'autre part, une autre station au sud de la commune recevant les égouts en particulier des deux lotissements actuellement prévus.

Il est évident en effet, que réaliser conjointement avec les promoteurs de lotissements, un assainissement, est à la fois logique et beaucoup plus économique.

Toutes ces réalisations tant sur le plan scolaire, sportif, administratif, voirie qu'assainissement, doivent être replacées dans un contexte d'ensemble avec la perspective d'une augmentation progressive de la population pour éviter toutes surprises ultérieures.

La grande complexité de ces réalisations vient du fait que, comme vous le savez, les communes ont des possibilités financières très restreintes surtout celles qui n'ont pas d'implantations industrielles ou commerciales.

Cependant, grâce à des études très précises, nous pensons arriver à concilier ces deux impératifs.

Pour terminer, il vous faut savoir que ce plan tout en étant arrêté dans ses grandes lignes, est suffisamment souple pour recevoir des modifications qui s'avèreraient utiles.

### BUREAU D'AIDE SOCIALE

Président : Docteur Michel HARDY

Délégués de l'administration préfectorale :

MM. Joseph FIGUREAU, Launay Bruneau - Marcel COISCAUD, Le Petit Clos - Louis GRAVOUILLE (père), Le Moulin Soline.

Délégués du conseil municipal :

MM. Jean AGUESSE, La Rivière - Antoine HERBRETEAU, La Jarniganière - Bernard JANNIN, La Rivière - Paul Edouard LYNCH, La Grillonnais.

Délégués de l'union départementale des associations familiales de Loire-Atlantique :

Mme Nicole LE MAUR, Le Moulin Soline.

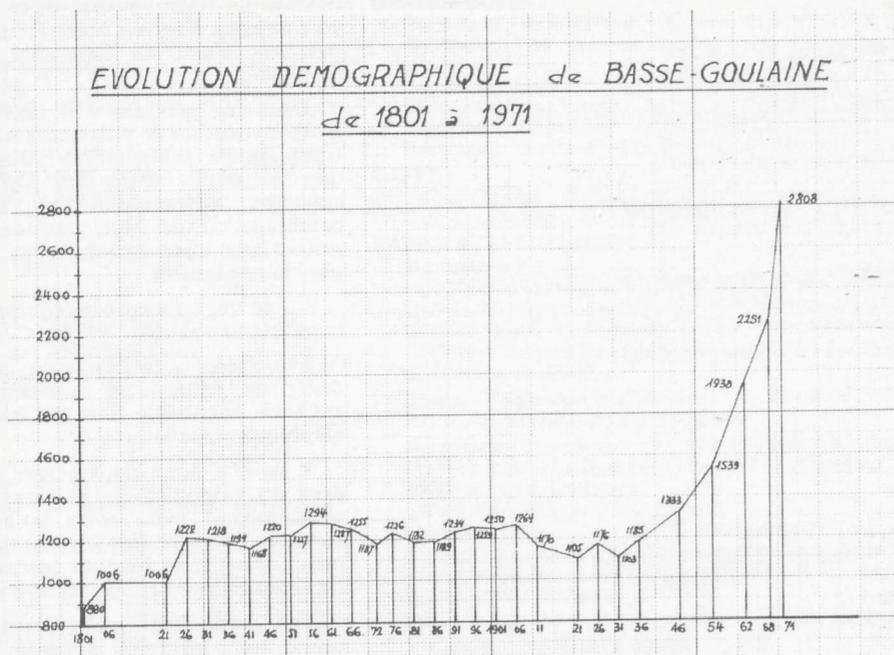
### COMMISSION COMMUNALE des IMPOTS DIRECTS

Commissaires titulaires :

MM. DUPE Fernand - BRAUD Michel - RICHARD Roger - GRIMAUD Emile (père) - LEBRUN René - GROISARD Aimé - OLIVE Lucien - GUESSELIN Alfred.

Commissaires suppléants :

MM. FIGUREAU Joseph - ARDOUIN Théophile - BRELET Louis GRUE Denise - COUDRIAU Maurice - THIERRY Michel - LEFEUVRE René - LEMERLE Georges.



## COMMENT LES OBTENIR ?...

NATURE de la PIECE désirée.	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	1,00 F	plus 0,50 pour l'envoi
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer noms et prénoms des époux et date du mariage.	1,50 F	plus 0,50 pour l'envoi
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer nom et prénoms du défunt et date du décès.	1,00 F	plus 0,50 pour l'envoi
FICHE D'ÉTAT-CIVIL individuelle ou familiale	Mairie du domicile	Présenter le Livret de Famille	gratuit	à défaut du Livret de Famille, présenter un acte de naissance.
CERTIFICAT de VIE « de CÉLIBAT « de NON-REMARIAGE « de NON-DIVORCE	Mairie du domicile	Présenter le Livret de Famille ou extrait d'acte de naissance ou de mariage	gratuit	
CERTIFICAT de DOMICILE ou de RÉSIDENCE ou de NON-SÉPARATION de corps	Mairie du domicile	Remplacés par une attestation sur l'honneur signée par l'intéressé.	gratuit	imprimé à réclamer à la mairie.
CERTIFICAT de NATIONALITÉ	Greffe du Tribunal d'instance du domicile	Pièces prouvant la nationalité, livret de famille du demandeur, livret de famille des parents.	20 F	
LIVRET DE FAMILLE	Mairie du lieu de mariage	Nom et prénoms des époux, date du mariage, prénoms, date et lieu de naissance des enfants.	8,00 F	gratuit le jour du mariage, (duplicata délivré en cas de perte).
EXTRAIT de CASIER JUDICIAIRE	Greffe du Tribunal d'instance du domicile du lieu de naissance	État-civil complet à indiquer	9,00 F	plus 0,50 F pour l'envoi
COPIE CONFORME	Mairie	Présenter l'original et la copie	gratuit	
CARTE NATIONALE d'IDENTITÉ	Mairie du domicile ou Commissariat	Extrait d'acte de naissance ou de mariage, du demandeur, livret de famille du demandeur ou de ses parents, ou fiche familiale ou individuelle d'état-civil.  3 photographies d'identité 1 timbre fiscal à 10,00 F.		La carte est valable 10 ans. Pour un renouvellement présenter l'ancienne carte.
PASSEPORT	Mairie du domicile ou Commissariat	Extrait d'acte d'état-civil ou livret de famille, ou fiche individuelle ou familiale d'état-civil, ou carte d'identité délivrée depuis moins de 10 ans, ou passeport périmé.  2 photographies d'identité Timbre fiscal à 50,00 F. ou récépissé de versement		Demander à la Mairie le nom des pays qui admettent la Carte Nationale d'Identité à la place du passeport.
AUTORISATION de SORTIE du Territoire Métropolitain pour les mineurs	Mairie du domicile	Livret de Famille (C'est le père ou la personne chargée de la tutelle ou investie du droit de garde qui doit se présenter pour demander la pièce.)	gratuit	
CARTE d'ÉLECTEUR	Mairie du Domicile	Pour une 1ère inscription : pièce d'identité A la suite d'un changement de domicile : ancienne carte.	gratuit	Les inscriptions sur les listes sont prises chaque année entre le 1-9 et le 31-12.
PERMIS DE CONSTRUIRE	Mairie du lieu où doit être édifiée la construction.	Plan de masse, plan de situation et plan de la construction à édifier en quatre exemplaires.	gratuit	Selon le cas, d'autres pièces peuvent être exigées. Se renseigner en mairie.

GRAINES - ENGRAIS - FOURRAGES  
CHARBONS - FUEL

**L. BRETAUDEAU**

409, route de Clisson, SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE  
Tél. : 75-69-30

CHARPENTE - MENUISERIE

**Louis JEUSEL**

44 - BASSE-GOULAIN  
Tél. 41

# comment faire vos démarches

## ETAT CIVIL

### MARIAGE

#### Conditions générales

Les futurs époux doivent se présenter à la mairie où sera célébré le mariage, trois semaines avant la date prévue. Le futur doit être âgé d'au moins 18 ans et la future de 15 ans ; s'ils sont mineurs (moins de 21 ans) le consentement des parents est nécessaire.

#### Pièces à fournir : cas général

- 1) un certificat pré-nuptial de moins de 2 mois au jour des publications.
- 2) un extrait de l'acte de naissance des futurs époux portant la mention "délivré en vue du mariage" établi depuis moins de 3 mois au jour du mariage.
- Il n'est pas exigé d'extrait d'acte de naissance du futur conjoint né dans la commune où le mariage doit être célébré.
- 3) une attestation de domicile pour le conjoint qui n'est pas domicilié dans la commune où le mariage doit être célébré.
- 4) s'il y a contrat, le certificat du notaire l'attestant.

### DECES

Le décès doit être constaté par un médecin qui doit remettre à la famille un certificat de décès établi sur un imprimé spécial contenant les renseignements nécessaires pour la mairie.

La déclaration du décès est faite à la mairie sous 24 heures sur production de ce certificat médical et du livret de famille ou de toute autre pièce d'état civil par un membre de la famille du défunt ou toute autre personne déléguée à cet effet.

Au vu du certificat, l'officier d'état civil délivre le permis d'inhumer. S'il y a des signes ou indices de mort violente ou suspecte le permis d'inhumer ne peut être délivré qu'après autorisation d'un officier de police judiciaire territorialement compétent ou du procureur de la république.

Hors les cas prévus par les règlements de police, l'inhumation ne peut avoir lieu que vingt quatre heures après le décès.

### NAISSANCE

La déclaration de naissance doit être faite à la mairie de la commune où a eu lieu la naissance dans les trois jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance). Si le troisième jour est un jour férié, le délai est reporté au premier jour ouvrable qui suit.

Lorsque la naissance n'est pas déclarée dans le délai légal, l'officier d'état civil ne peut l'enregistrer qu'en vertu d'une décision judiciaire.

L'acte de naissance est immédiatement rédigé, en présence du déclarant muni du livret de famille, sur simple production d'un certificat de constatation de naissance signé du docteur ou de la sage-femme ayant assisté à l'accouchement.

### QUELQUES INFORMATIONS SUR LE PERMIS DE CONSTRUIRE.

Toute construction, transformation ou surélévation d'un immeuble quelle que soit la destination de celui-ci, doit faire l'objet au préalable d'une demande de permis de construire rédigée en 3 exemplaires. Les imprimés sont fournis par la mairie ou la direction départementale de l'Equipement, 6, bd Auguste Pageot, Nantes.

Chaque demande doit être accompagnée d'un plan des travaux de construction ou de réparation, d'un plan de masse et d'un plan de situation.

Les dossiers sont à adresser ou déposer :

- a) l'un à la mairie de la commune sur le territoire de laquelle les travaux doivent être exécutés,
- b) les deux autres à la Direction départementale de l'Equipement sous pli recommandé avec demande d'avis de réception postal, ou par dépôt direct contre décharge dans les bureaux de la Direction de l'Equipement.

N.B. Le décret gouvernemental autorise les collectivités à demander une cession gratuite de terrain dans la limite de 10 % en vue de la réalisation de besoins collectifs (création ou élargissement de voirie, etc...).

### UNE ENIGME ET QUELQUES DATES DANS L'HISTOIRE DE BASSE-GOULAINE

*La "Pierre Frite" ce menhir de quartz laiteux n'a pas encore livré ses secrets : pour certains historiens cette appellation vient de Pierrefitte du nom d'une localité et on trouve de telles pierres dans un grand nombre de localités qui portent ce nom ; pour d'autres ce nom vient de l'armoricain "Fricqa" qui signifie écraser et désignait les pierres sur lesquelles les Druides écrasaient leurs victimes.*

*— En 1123 la paroisse de Basse-Goulaine dépend de l'évêché de Nantes et Conan le Gros duc de Bretagne confirme l'église de Nantes, à la demande de Brice son évêque dans la possession de cette paroisse.*

*— En 1420 elle fait partie de la Châtellerie de Goulaine qui appartient aux Sires de Clisson. C'est alors qu'elle est confisquée par le duc de Bretagne, Jean V à Olivier de Blois et à Marguerite de Clisson sa mère. Plus tard, elle sera acquise par les Sires de Goulaine.*

*— En 1621 la Châtellerie de Goulaine est érigée en marquisat en faveur de Gabriel de Goulaine.*

*— En 1655 un arrêt ordonne l'assèchement des marais de Goulaine.*

*— De 1533 à 1696 le Seigneur de Goulaine avait un droit de "quintaine" sur tous les nouveaux mariés de Haute et Basse-Goulaine.*

*Au jour désigné par lui ceux-ci devaient se réunir "demander congé - monter à cheval - courir et rompre les lances" sous peine d'amende. Le Sieur de la Tréperie était obligé de leur fournir les éperons nécessaires à la course.*

*Dans les cahiers de doléances rédigés à l'occasion des Etats généraux de 1789, les paroissiens de Basse-Goulaine réclamaient en particulier qu'on veuille bien respecter les clauses du traité de 1491 qui avait uni la Bretagne à la France à l'occasion du mariage d'Anne de Bretagne et de Charles VIII et conservé à la Bretagne quelques privilèges.*

*— En 1835 et 1869 des courses de chevaux furent organisées et eurent lieu dans la Lande de la Plée.*

*— En 1880 construction de l'actuelle église de Basse-Goulaine.*

D.P.

### CREATION DE JARDINS ET-ESPACES VERTS

**Michel VINET**

Paysagiste

Tél. 75.46.94 — 44 - Basse-Goulaine



ouvert du lundi après-midi  
au dimanche midi

**Pharmacie MME DEDIEU**

Tél. 75 - 44 - Basse-Goulaine

**CAFÉ DES SPORTS**

Ambulance

Taxi

Tél. 70

MAISON DE LA PRESSE — LIBRAIRIE-PAPETERIE

**J.L. CHAILLOT**

Place de l'Église — 44 - Basse-Goulaine

## Horaires des Cars Ligne 32

### NANTES - SAINT SEBASTIEN - HAUTE-GOULAINE

NANTES	7 15	7 55	8 25	10 00	11 00	11 45	11 45	12 15	12 15	13 30	14 00	14 20	15 15	16 15	16 45	17 15	17 35	18 10	18 10	18 20	18 30	18 30	18 55	19 20	19 20	19 45
Le Douet	7 30	8 10	8 40	10 15	11 00	11 45	12 30	13 15	14 00	14 15	14 35	15 30	16 15	17 05	17 35	18 10	18 10	18 20	18 30	18 30	18 55	19 10	19 35	19 40	19 40	20 05
Saint-Sébastien	7 40	8 20	8 50	10 20	11 00	11 45	12 15	12 40	13 50	14 20	14 40	15 35	16 35	17 05	17 30	17 55	18 35	18 35	18 40	18 55	18 55	19 20	19 40	19 40	19 40	20 10
Basse-Goulaine	7 40	8 20	8 55	10 20	11 00	11 45	12 15	12 40	13 50	14 20	14 45	15 35	16 35	17 05	17 30	17 55	18 35	18 35	18 40	18 55	18 55	19 20	19 40	19 40	19 40	20 10
Hte-GOULAINE	9 05	9 05	9 05	9 05	9 05	9 05	9 05	12 25	12 50	14 55	14 55	14 55	14 55	17 50	17 50	18 50	18 55	19 10	19 10	19 10	19 10	19 10	19 55	19 55	19 55	20 20

Hte-GOULAINE	6 20	6 50	6 50	7 30	7 30	9 45	9 45	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20	10 20
Basse-Goulaine	6 25	6 55	6 55	7 35	7 35	9 50	9 50	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25	10 25
Saint-Sébastien	6 32	6 50	7 10	7 20	7 50	7 50	8 25	9 30	10 00	12 15	13 25	13 30	13 45	14 10	14 50	16 10	17 10	17 15	17 35	18 05	18 45	19 15	19 15	19 15	19 15	19 15
Le Douet	6 32	6 55	7 15	7 25	7 50	7 50	8 30	9 35	10 00	12 20	13 30	13 35	14 15	14 15	16 15	17 15	17 20	17 40	18 10	18 10	18 10	18 10	18 10	18 10	18 10	18 10
NANTES	6 50	7 10	7 30	7 45	8 10	8 15	8 45	9 50	10 20	12 35	13 50	14 10	14 15	15 10	16 30	17 30	17 35	17 55	18 30	18 30	19 05	19 35	19 35	19 35	19 35	19 35

■ Sauf dimanches et fêtes.  
● Dimanches et fêtes seulement.

(1) Dessert le C.E.S. de Saint-Sébastien les jours de classe.  
(2) Dessert le Pont du Douet.  
(B) Jours de classe, sauf jeudi et samedi.

### RENSEIGNEMENTS UTILES

#### MAIRIE (tél. 15) :

Heures d'ouverture au public : 9h à 12h - 15h à 18h  
Fermeture hebdomadaire : le lundi

#### GENDARMERIE (tél. 78.32.17) :

Brigade de St-Sébastien-s/-Loire - 28, rue Maurice Daniel

#### SAPEURS POMPIERS (tél. 18 et 74.12.34) :

Caserne centrale du Cdt Gouze - 1, rue du Mal Joffre - Nantes

#### P.T.T. (caisse nationale d'épargne - caisse nationale de prévoyance) :

Heures d'ouverture : 9h à 12h et 14h à 17h  
Sauf samedi après-midi - Receveur M. MANACH

#### CAISSE RURALE DE CREDIT MUTUEL (dépôts & prêts) :

Secrétaire : M. GODIN René  
Permanence à l'ancienne cure : lundi matin de 19h à 20h  
samedi matin de 9h à 12h

A noter l'ouverture courant avril 1972 d'un bureau permanent place de la mairie, avec service de chèques.

#### CAISSE D'EPARGNE et de PREVOYANCE de NANTES :

Permanence du car place de l'Eglise : lundi matin et mercredi matin de 8h45 à 9h15.

#### RECETTE BURALISTE :

Mme René LEFEUVRE, Lotissement des Martières  
Heures d'ouverture : 8h à 12h et 14h à 18h sauf le samedi après-midi.

#### CREDIT AGRICOLE :

#### CULTE CATHOLIQUE - Presbytère (tél. 42) :

M. l'Abbé Henri ELIARD, curé  
M. l'Abbé GIRARDIN, vicaire

#### MEDECIN (tél. 40) :

Dr Jean-Paul GATEAU, Le Petit Clos

#### PHARMACIEN (tél. 75) :

Mme Michèle DEDIEU, Grand Rue

#### AMBULANCE-TAXI (tél. 70) :

M. Jean-Luc CHAILLOT, Café des Sports

#### SOCIETES SPORTIVES :

A.C.B.G. Section Foot-ball - Président : M. Jean LE MAUR, Le Moulin Soline  
A.C.B.G. Section Basket - Président : M. B. JANNIN, La Rivière  
Association de gymnastique féminine volontaire : Présidente :

#### ASSOCIATION FAMILIALE RURALE :

Président : M. P.E. LYNCH, La Grillonnais

#### ASSOCIATION de l'AIDE FAMILIALE RURALE :

Président : M. Marcel BERTIN, La Grande Ouche

#### ENSEIGNEMENT PUBLIC :

Ecole de garçons (71 élèves) - Directeur : M. TRELOHAN  
Ecole de filles (87 élèves) - Directrice : Mlle BUISSON

### ENSEIGNEMENT PRIVE :

Ecole de garçons (70 élèves) - Directeur : M. MARTIN Guy  
Ecole de filles (86 élèves) - Directrice : Soeur Saint François

### PERMANENCE SOCIALE :

Au dispensaire (à côté du bureau PTT)  
1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14h30 à 16h30

### CONSULTATION de NOURISSONS et VACCINATIONS :

Au dispensaire 2ème et 4ème vendredi de chaque mois à 14h30

### PERMANENCE de L'INFIRMIERE :

Au dispensaire tous les jours de la semaine sauf le dimanche de 12h à 12h30

### SECURITE SOCIALE :

Permanence à la mairie le jeudi de 15h30 à 16h30

### REPURGATION (Entreprise Grandjouan, Nantes) :

Les lundi et jeudi de chaque semaine de 9h à 12h  
De plus la commune assure à l'aide du camion communal l'enlèvement des vieilles ferrailles - verres cassés etc... - le lundi de chaque mois sur l'ensemble du territoire communal

### OUVERTURE du DEPOT COMMUNAL :

Lundi de 9h à 12h  
Jeudi de 15h à 17h  
Samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h

### AMICALE LAIQUE :

Président : M. Francis AUDUREAU, La Rivière

### ASSOCIATION des PARENTS D'ELEVES des ECOLES PUBLIQUES :

Président : M. Jean LE MAUR, Le Moulin Soline

### ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE (AEP) :

Président : M. Lucien BRELET, La Chesnaie

### ASSOCIATION des PARENTS D'ELEVES des ECOLES LIBRES :

Garçons : Président : M. Raymond BELLIVEAU, Les Grésillières  
Filles : Président : M. Jean DOUSSIN, Les Coupires

### ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS :

Président : M. Albert PEYRAT, La Grillonnais

### ASSOCIATION des ANCIENS PRISONNIERS :

Président : M. Amédée BRELET, La Giraudière

### ASSOCIATION "Le Souvenir" :

Président : M. Louis EDELIN, La Plée

### ASSOCIATION des ANCIENS d'A.F.N. :

Président : M. Louis GRAVOUILLE, Le Moulin Soline

### CLUB des PERSONNES AGEES :

### ASSOCIATION des CHASSEURS :

Président : M. Henri CORBARD, L'Ile Chaland

### SOCIETE de SECOURS MUTUELS :

Président : M. Francis LEDUC, La Grande Ouche

### ASSOCIATION AMICALE des DONNEURS de SANG :

Président : M. CORNU, Haute-Goulaine  
Vice-Président : M. Paul RICORDEL, La Plée Basse-Goulaine

### ASSOCIATION SPORTIVE de la GRILLONNAIS :

# commission jeunesse-sports loisirs-affaires-scolaires

Lors de la diffusion du bulletin municipal n° 1, vous aviez été informé des buts de cette commission.

Nous nous permettons de vous les rappeler brièvement dans le contexte de cet article rédigé par les responsables des associations ou sociétés existantes sur notre commune.

Pour mieux répondre aux besoins et afin d'atteindre ses objectifs, notre commission est structurée en trois secteurs définis comme suit :

## SECTEUR 1 : LES AFFAIRES SCOLAIRES

Membres :

Mme LANGLOIS - MM. GODIN R. - RICORDEL P. - TRELOHAN H. - GRIS Y. - COLLET R.

Les problèmes scolaires retiennent actuellement l'attention de notre commission puisque nous devons envisager le doublement des classes primaires de l'Ecole Publique.

Les instituteurs et les conseils des parents d'élèves nous apportent leur étroite collaboration, afin que la réalisation de ce groupe scolaire réponde aux besoins tant dans sa conception que dans son utilisation.

Les écoles primaires de Basse-Goulaine - Septembre 1971 -

### A - ECOLES PUBLIQUES (6 classes - 158 élèves)

Ecole des garçons

M. TRELOHAN H., directeur, C M 2, fin d'études  
Mme LANGLOIS C., classe enfantine, grande et moyenne section - Mlle BRAC C., section enfantine, moyenne et petite section - M. PLASSART P., CE 2 & C M 1.

Ecole des filles

Mlle BUISSON M., directrice, cours préparatoire  
Mme CORDIER H., cours élémentaire 1.

M. RICORDEL

### B - ECOLES PRIVEES (6 classes - 156 élèves)

Ecole Sainte-Marie

Soeur François Xavier, directrice, CE 1 & CE 2  
Mlle DAUFOUY S., classe enfantine, grande section  
Mme GUITTON A., classe enfantine, moyenne et petite section.

Ecole Sainte-Brice

M. MARTIN G., directeur, cours moyen 2  
M. BOURDEAU P., cours moyen 1  
Mme THIBAUD N., cours préparatoire  
ces deux écoles sont géminées depuis 1967.

M. GODIN

Nous ne dissocions pas les amicales des affaires scolaires car comme leurs présidents en témoignent ci-dessous, ils apportent aux enfants des écoles, un soutien non négligeable.

### L'AMICALE LAIQUE

Origine : elle est née des besoins d'informations de loisirs, de culture, exprimés par les anciens de l'école communale. Son

officialisation date du 26 avril 1934 et la met au rang des plus anciennes associations de la commune. Son premier bureau était composé ainsi :

Président : M. EDELIN L.  
Vice-Président : M. CASSARD F.  
Vice-Président : M. BRELET E.  
Secrétaire : M. HUSSON  
Trésorier : Mlle PILLOT

Ses buts : sa vitalité s'est tout de suite manifestée d'une manière concrète :

Création d'une cantine scolaire - Arbre de Noël - Séances récréatives (cinéma théâtre) - Conférences - Sortie annuelle en groupe.

Les anciens se souviennent avec une certaine nostalgie, de ce bon vieux temps où les amicalistes s'entassaient dans sept ou huit cars pour leur sortie annuelle.

Les temps ont changé et certaines de ces activités n'ont pas résisté au progrès (télévision, voiture). C'est ainsi que le cinéma, les sorties annuelles, les conférences elles-mêmes ont dû être abandonnés, la fréquentation en était trop faible.

En dehors de ces objectifs propres, le but essentiel de l'amicale est d'aider l'école et les enseignants par tous les moyens dont elle dispose. Ses ressources proviennent exclusivement de cotisations de ses adhérents, des activités récréatives qui sont actuellement :

Les concours de belote - L'arbre de Noël - La fête des Prix - La kermesse inter-amicales des Ponts de Thouaré organisée de concert avec les amicales de Thouaré et de Saint-Julien de Concelles.

Le produit de ces activités est réservé en priorité à l'achat de matériel pédagogique pour les instituteurs et l'achat de fournitures scolaires pour les élèves, à l'organisation des sorties scolaires - en 70, 71 - visite des Floralies de Nantes et pour 71 - 72 visite des principaux musées nantais.

Nous notons également l'achat des jouets pour Noël et des livres pour la fête des Prix, enfin éventuellement une aide financière pour la cantine.

Ces activités demandent aussi bien de la part des enseignants, des parents d'élèves que des amicalistes, beaucoup de dévouement dans le respect des convictions de chacun.

Son bureau actuel :

Président : M. AUDUREAU  
Vice-Président : M. BURGAUD  
Vice-Président : M. ARCHIDOIT  
Secrétaire : M. TRELOHAN  
Secrétaire-adjoint : M. DAVEINE  
Trésorier : M. RICORDEL  
Trésorier-adjoint : M. GIRAUD

AUDUREAU F.

## SECTEUR 2 : LES SPORTS

Membres :

Mme GRUE - MM. PEYRUSSE O. - FAURE J. - MARCHAIS F. - GANACHAUD M.

Face à l'augmentation permanente de l'effectif de nos sociétés sportives, notre commission se doit d'être attentive aux problèmes posés.

Actuellement nécessité d'entretien voir d'amélioration des installations sportives existantes, et dans un avenir relativement proche il sera utile d'équiper notre commune de nouvelles installations (terrain et salle). Ces équipements doivent permettre à notre jeunesse, d'évoluer dans de meilleures conditions et de ce fait, l'encourager dans la voie des sports.

Les sociétés ci-dessous vous montrent leur vitalité :



## Athletique Club section football



Fondée en 1963, l'A.C.B.G. avait le désir de créer sur la commune une distraction sportive, saine, éducative et récréative.

Sous l'impulsion d'un groupe dynamique et dévoué, deux équipes de football furent engagées en championnat F F F, une équipe cadets pour les jeunes et une équipe seniors pour les aînés. C'est dans cette dernière que tout naturellement l'encadrement des jeunes fut trouvé, et peu à peu, grâce aux bonnes

volontés nouvelles et avec l'appui de tous, l'A.C.B.G. compta bientôt six équipes en championnat : deux équipes seniors et quatre équipes de jeunes.

Cette année, la section football vient de s'enrichir d'une école de football qui réunit tous les jeudi après-midi, près de 30 enfants qui assureront très rapidement la relève des aînés.

Si le nombre de licences dépasse la centaine, le nombre de joueurs est plus important puisque cette année, également une équipe de vétérans non licenciés jouant en amicale vient de se créer.

Notons aussi en 1967 les débuts d'une section de gymnastique féminine qui, deux ans plus tard donnait naissance à la première équipe féminine de basket-ball.

Ainsi avec ses diverses sections, son encadrement technique et administratif, avec ses dévoués responsables du bar, de la boucherie et les supporters transportant bénévolement les joueurs des équipes de jeunes, ce sont près de deux cents membres actifs que l'A.C.B.G. réunit sous son fanion.

Bureau (saison 71 - 72) :

Président d'honneur : M. PERRAUD Jules  
Président : M. LE MAUR J.  
Vice-Président : M. GUILBAUD R.  
Secrétaire : M. FAURE J.  
Trésorier : M. JEUSEL A.

FAURE J.

E X

**OFFICES  
DE  
DISTRIBUTION**

LA DISTRIBUTION  
FLECHE

alimentation - boucherie - charcuterie - crèmerie - fruits et légumes - poisson - essence

12, rue Bonne-Garde - 44 - Saint-Sébastien-sur-Loire





## LE BASKET CHEZ NOUS



La formation basket féminin est née à Basse-Goulaine en 1969 sous l'aile de l'association de gymnastique féminine. Cela correspondait à un besoin.

Le club à l'époque comportait une seule équipe de minimes, soit 7 joueuses et 5 responsables féminines également, dont les noms suivent :

Mme JEUSEL - Mme PEYRUSSE - Mme GRUÉ - Mme FAURE - Mlle PAIRE.

L'équipe, la première année n'était pas engagée en championnat, devant d'abord faire face aux problèmes matériels et techniques, mais très vite, dans la seconde année, le nombre des participants augmenta très sensiblement et il fut possible d'engager une équipe en championnat.

Parallèlement, une restructuration au niveau de l'encadrement fut faite et la section se rattacha définitivement à l'A.C.B.G. tout en restant autonome sur le plan gestion et technique.

C'est de sa formation actuelle dont nous allons vous parler ici.

La section se compose de 32 participants actifs, répartis en trois équipes - cadette, benjamine et poussine, et environ 10 joueuses par équipe.

Les équipes cadette et benjamine sont engagées en championnat féminin de Loire-Atlantique groupes H & G.

Le bureau de la section basket est composé comme suit :

**Président :** M. JANNIN  
**Vice-Présidente :** Mme PEYRUSSE  
**Secrétariat :** Mme FAURE  
**Trésorerie :** Mme PONNAU  
**Responsable entraînement :** M. ROBERT  
**Responsable transport :** M. GUERIN  
**Entraîneurs :** Mlle PAIRE pour les poussines  
 M. GUITTENRY S. pour les cadettes  
 M. GANACHAUD pour les benjamines

L'entraînement a lieu sur le terrain municipal de la Razée deux fois par semaine, les mercredi et vendredi de 18h45 à 20h15 pour les cadettes, le mercredi de 18h45 à 20h15 et le samedi de 14h à 16h pour les benjamines. Le samedi de 14h à 16h pour les poussines.

La saison de basket commence en octobre et se termine en mai pour toutes les équipes.

Pour vous parler du jeu, une petite explication est nécessaire.



La partie de basket-ball est jouée par deux équipes de 5 joueurs qui se passent la balle à la main.

Le but du jeu est de marquer le plus possible de points en faisant entrer la balle dans un panier (sous certaines conditions) et d'empêcher l'adversaire d'en marquer lui-même.

Ce sport d'équipe par excellence, peut être pratiqué aussi bien par les enfants que par les adultes, du sexe masculin ou féminin.

Le basket-ball doit son succès sans cesse grandissant aux deux facteurs suivants :

- c'est un sport absolument complet qui met en action tous les muscles de l'organisme, qui fait appel et développe toutes les qualités athlétiques ; détente, puissance, vitesse, souplesse, adresse et maîtrise de soi.
- il est facile à pratiquer par suite des faibles dimensions du terrain et du petit nombre de joueurs de l'équipe.

Les principales qualités que l'on demande à un joueur, concernent la sûreté sur la balle, la clairvoyance du jeu et l'adresse.

Nous espérons vous avoir intéressés par ce petit rappel de notre existence et serons toujours heureux d'accueillir de nouveaux participants (es) et supporters dans nos rangs.

## Gymnastique Volontaire Féminine

La section de gymnastique volontaire féminine fut créée en 1968 à Basse-Goulaine grâce à l'appui total du secrétariat de la Jeunesse et des Sports qui, durant deux années, fit assurer l'entraînement des jeunes filles et dames par une monitrice diplômée d'Etat.

En contrepartie, obligation fut faite à l'A.C.B.G. de créer un sport d'équipe, c'est ainsi que la section de basket-ball féminine vit le jour en 1970.

Ayant pris goût à cette discipline et, devant le nombre sans cesse croissant de demandes, les pionnières de la gymnastique volontaire féminine décidèrent de continuer.

**Valérie**

Mme RABREAU

HAUTE COIFFURE

2, rue Franklin - 44 - NANTES - TEL. 71.38.20

Une salle fut obligeamment mise à leur disposition par le centre des Grézillières. C'est ainsi que deux soirs par semaine, jeunes et moins jeunes se retrouvent pour la pratique d'un sport qui allie grâce et souplesse.

En attendant la gymnastique du 3ème âge, il se pourrait et les demandes le laissent supposer, qu'un cours supplémentaire soit créé l'après-midi.

Responsables : Mmes ROLLAND - FAURE.

## SECTEUR 3 : LES LOSIRS

Membres :

Mme DAVENAS - MM. LE MAUR - PERRUCHAS - CHAMPAIN - BERNARD.

Ce secteur est sans aucun doute, celui qui prendra le plus d'extension dans l'avenir. En effet, la vie moderne nous fait désirer de plus en plus l'évasion. Ces périodes de temps libres peuvent être vécues de multiples manières et les associations prêtes à nous accueillir, nous le démontrent.

SOCIÉTÉ de CHASSE de BASSE-GOULAIN

Par son titre, son but principal est défini. Cependant, il ne faut pas négliger les efforts réalisés par sa dynamique équipe pour accueillir un maximum de chasseurs et leur procurer le gibier nécessaire pour cette saine distraction.

C'est aussi très souvent la sortie des camarades et les retrouvailles permettant de resserrer les liens au niveau des familles ou des villages.

La Société compte actuellement plus de 100 adhérents et son bureau 71 - 72 est composé ainsi :

**Président :** M. CORBARD H.  
**Vice-Président :** M. GOUILLANDEAU P.  
**Secrétaire :** M. MERIAU R.  
**Trésorier :** M. DAVID C.

**Membres :** MM. ARSENDEAUX J.P. - GUILLOUCHE M. - MARCHAND L. - ARDOUIN M. - MAURAS Y. - JEANNEAU M. - LEVESQUE J.

M. CORBARD H.



Retour de chasse

## 5ème SECTION GOULAINAISE du CHIEN de DEFENSE

Cette association récemment créée en 1971 a pour but de dresser des chiens à la défense, à la garde, à l'attaque et au pistage, afin de pouvoir organiser des concours en ring (terrains équipés).

Il n'est pas question de rendre méchant notre ami, le chien, mais bien au contraire de développer son intelligence pour le mettre au service de l'homme.

Tout chien dressé devient très obéissant et réagit exactement suivant les demandes de son maître.

Les responsables se tiennent à votre disposition sur le terrain de la Razée, le samedi de 17h à 19h30 et bientôt le dimanche matin pour vous fournir tous les renseignements sur le choix du chien, l'élevage, le dressage.

Le bureau est ainsi constitué :

**Président :** M. LE BORGNE J.  
**Secrétaire :** M. HARDY J.L.  
**Trésorier :** M. NAYEL  
**Responsable matériel :** M. WESTERLYNCK J.

LE BORGNE J.

## Le club féminin

Au sein de l'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE existe le club féminin qui a pour but de réaliser plusieurs activités.

1°) - **Conférences :** informant sur la décoration, la constitution des bouquets, sur l'aménagement de jardins d'agrément, échanges sur le travail féminin, etc...

2°) - **Cours de danses :** les cours de danses s'adressent aux petites filles de la commune. En 1970, 28 adhérentes et pour l'année en cours, ce sont 35 enfants qui suivent assidûment ces cours, le mercredi chaque semaine.

3°) - **Cours d'anglais :** ces cours doivent débiter incessamment et permettront aux volontaires d'enrichir leur patrimoine culturel.

Ce club est ouvert à toutes les dames et jeunes filles de la commune et doit permettre d'offrir des activités variées, des idées et d'apporter un certain divertissement et enrichissement.

Responsables 1971 - 72

**Secrétaire :** Mme ROLLAND  
**Animatrice :** Mme GRUE  
**Animatrice :** Mme JEUSEL

Mme GRUÉ

## Le club des jeunes

Depuis de nombreuses années, les jeunes de Basse-Goulaine nous ont déjà étonnés par leur dynamisme, mais les conditions matérielles ne leur ont pas toujours permis d'atteindre leurs objectifs, qui se veulent un complément aux sports et aux loisirs organisés par les adultes.

En effet, depuis quelques mois un groupe de jeunes se structure et travaille activement à rénover l'ancienne bibliothèque afin de disposer de leur local.

Connaissant leur enthousiasme, très prochainement nous serons mieux informés de leurs réalisations, nous les encourageons vivement à persévérer dans l'optique culturelle qu'ils se sont fixés.

Leur bureau est ainsi composé :

Président : M. CHAMPAIN Gérard  
Vice-Président : M. HERBRETEAU Laurent  
Secrétaire : M. BERNARD André  
Secrétaire-adjoint : Mlle LEBRUN Aline  
Trésorier : M. GANACHAUD Hubert  
Trésorier adjoint : M. FAURE Dominique

En conclusion, ces trois secteurs apparaissent pleins de vitalité, nous nous en réjouissons et nous souhaitons apporter notre soutien à toutes les sociétés et associations que touche la commission Jeunesse et Sports.

LE MAUR J.

## Le centre éducatif scolaire des Grézillières



Beaucoup d'habitants de Basse-Goulaine ont eu, jadis, des occasions de rentrer dans la propriété du château des Grézillières. Certains d'entre eux racontent volontiers les souvenirs qu'ils en gardent.

Mais aujourd'hui, bien peu de personnes ont une connaissance précise de ce qui se passe actuellement dans ce qui est devenu "le Centre Educatif Scolaire des Grézillières".

Le château, les communs et le haut du parc, d'une superficie de 4 hectares 1/2, ont été achetés en 1959 par l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance dans le but d'y héberger provisoirement des jeunes en difficulté.

Depuis 1968, cet établissement a reçu une mission précise : il reçoit 40 garçons de 11 à 15 ans, qui ont eu, pour la plupart, la malchance de vivre des circonstances familiales difficiles et perturbantes. Malgré une intelligence normale, ils accusent un très grand retard scolaire dû principalement à des troubles affectifs.

Le but de ce centre est de se pencher sur le cas de chaque enfant individuellement, d'essayer de résoudre au mieux les problèmes particuliers qui se posent et ceux-ci se situent avant tout sur un plan psychologique, affectif.

Ils ont donc besoin d'adultes et d'un environnement particulier pour qu'ils puissent s'épanouir pleinement. Toute une équipe de personnes spécialement formées gravite autour de ces jeunes : éducateurs spécialisés, instituteurs spécialisés, psychologue, rééducateur en orthophonie et dyslexie... Avec le personnel administratif et celui des services généraux, le centre des Grézillières emploie 21 personnes.

La prise en charge de tous les frais de fonctionnement est assurée par l'Etat.

Le travail effectué dans cet établissement revêt des aspects multiples mais qui n'ont rien de spectaculaire : à travers les nombreuses activités organisées (modélisme, modelage, marionnettes, sports, peinture, danse, photo, etc...) nous essayons de faire évoluer favorablement l'enfant, de l'éveiller, afin qu'il soit, entr' autre plus apte à recevoir un enseignement scolaire approprié.

Toute l'action est centrée vers le départ des jeunes pour la vie professionnelle (collège d'enseignement technique ou préparation d'un C.A.P. chez un employeur). Pour donner à ces jeunes les meilleures chances de réussite, il leur est nécessaire, bien sûr, d'acquiescer un niveau scolaire honnête, mais il paraît non moins opportun de les préparer à affronter les exigences de la vie qui obligent toute personne actuellement à prendre ses propres initiatives.

Dans le domaine des loisirs particulièrement, le centre des Grézillières est heureux de trouver sur la commune de Basse-Goulaine une très grande compréhension chez beaucoup de personnes, que ce soit dans le cadre des activités sportives, ou pour de petits travaux de jardinage et d'entretien. L'action éducative entreprise revêt, grâce à elles, une dimension plus grande.



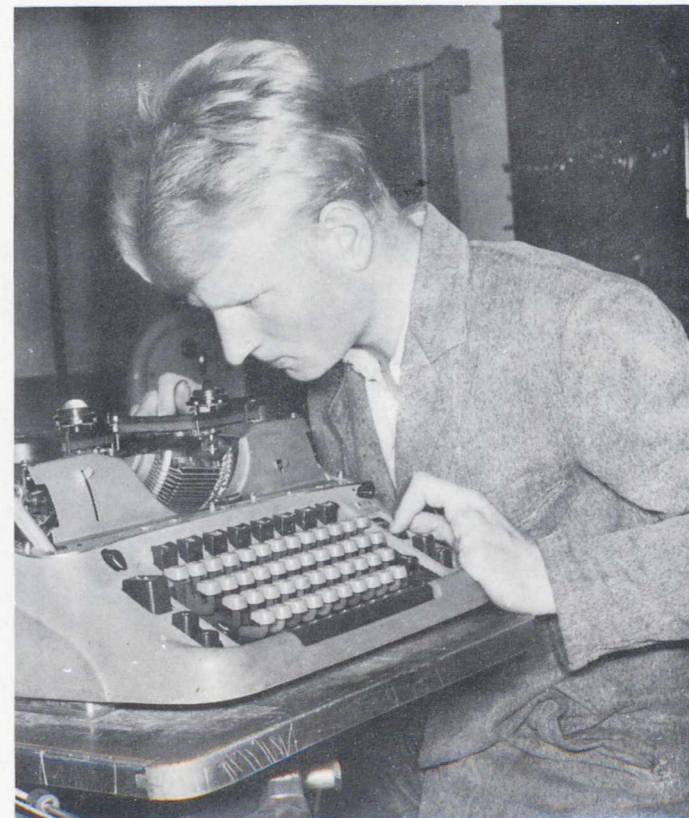
COUVERTURE - SANITAIRE  
CHAUFFAGE

**G. ROUSSEAU**

7, rue du Bas Poitou

Tél. 78.32.73 - 44 - Saint-Sébastien-sur-Loire

## Le centre de formation et de rééducation professionnelle des paralysés de la grillonnais



Le centre de la Grillonnais, fondé par l'Union des Caisses Centrales de la Mutualité Agricole, s'est ouvert en 1958, et est géré par l'Association des Paralysés de France. Situé à quelques 200 m de l'église, bordé à son entrée par la chapelle St-Michel, dont l'origine remonte au XIème siècle, il étale ses couleurs vives sur un tapis de gazon.

Hiver comme été, ses parterres sont couverts de plantes vivaces et de fleurs, grâce à la section horticole de l'établissement.

Dans cette maison gaie et accueillante, 95 adolescents, handicapés moteurs, paralysés de bras, des jambes ou du tronc, viennent apprendre un métier.

Les jeunes ont des suites d'infirmités motrices cérébrales, de poliomyélite, d'amputations par accident, de maladies diverses, de traumatismes. Ils viennent pour une bonne part du secteur rural ou agricole.

Une bonne moitié sont originaires de Bretagne ou des régions voisines, mais il en vient cependant de toute la France ; beaucoup d'entre eux n'ayant pas trouvé dans leur région d'origine l'établissement qui convenait le mieux à leur formation professionnelle.

Les jeunes handicapés viennent à la Grillonnais, une fois leur santé stabilisée, pour apprendre un métier. Ils y restent de un à trois ans suivant les sections professionnelles dans lesquelles ils sont reçus, puis repartiront vers la vie normale de tous les jeunes ouvriers avec ses joies et ses difficultés.

Le centre possède 4 sections :

- une section d'OBSERVATION PROFESSIONNELLE dans laquelle on cherche à définir les possibilités manuelles et

intellectuelles de jeunes trop handicapés pour être directement orientés vers une profession,

- une section de VANNERIE - AMEUBLEMENT ROTIN
- une section d'HORTICULTURE - cycle court
- une section de MECANIQUE MECANOGRAPHIQUE (réparation de machines à écrire et de bureau).

Parallèlement à leur formation professionnelle, les jeunes reçoivent tous les soins médicaux nécessaires à leur état :

- une infirmière est attachée au centre ;
- un médecin de médecine générale assure les soins courants ;
- un chirurgien-orthopédiste surveille le handicap des garçons, améliore leur appareillage et dirige la rééducation qu'ils devront faire pour entretenir leur état physique et l'améliorer ;
- des spécialistes sont consultés suivant les besoins.

En dehors des heures de travail, l'organisation de la vie des handicapés, les loisirs, les sports, sont assurés par des éducateurs spécialisés.

De nombreux sports sont pratiqués au centre : le volley-ball, le foot-ball, le tennis de table, le tir à l'arc, la pétanque, le canoë, la voile, le camping. Des loisirs nombreux sont à leur disposition.

De nombreux clubs fonctionnent toute l'année leur permettant de développer leur sens manuel et artistique : photos, aéromodélisme, sculpture sur bois, fer forgé, poterie, émaux, etc...

C'est ainsi qu'au cours de ces années passées au centre dans un climat de travail, de loisirs et d'amitié, les jeunes handicapés apprennent à affronter la vie de travail et la vie normale de tous et préparent leur placement au travail qui, dans bien des cas, leur sera facilité par le centre de la Grillonnais.



# La colonie des Handicapés-Aout 1971-La Grillonnais

Cette année encore le centre de rééducation de formation professionnelle de la Grillonnais a accueilli pour le temps des vacances, des handicapés adultes venus d'un peu partout en France. Paralytiques, infirmes moteurs cérébraux, myopathes, paraplégiques, la plupart vivent en hospice et bien peu ont la chance d'être encore chez leurs parents, ou de travailler dans des centres protégés. Pour eux ce séjour est attendu pendant l'année avec impatience et vécu avec intensité parce qu'il leur apporte ce dont ils manquent souvent le plus : la possibilité de se retrouver avec des jeunes dans une ambiance chaleureuse et fraternelle. D'un été sur l'autre les anciens reviennent et les nouveaux s'initient aux rites de la maison : cérémonies du lever, de la toilette, des repas, des promenades. Cette année, outre les manifestations qui jalonnent traditionnellement leur séjour : soirée de gala avec orchestre d'attraction, rallye à travers le village, veillées de chant, soirée d'adieu, le programme des réjouissances comportait aussi des nouveautés : un groupe folklorique est venu nous initier aux danses nantaises, un ancien prisonnier de guerre nous a raconté le récit de ses évasions, un missionnaire est venu nous parler du Dahomey. Nous avons fait également trois grandes excursions toutes favorisées par le temps ; une journée au bord de la mer à Saint-Jean de Monts, une promenade en bateau le long des rives de l'Erdre, une visite au célèbre spectacle son et lumière du château du Lude.



Epuisantes pour les moniteurs qui doivent assurer tous les soins des handicapés, ces vacances n'en sont pas moins — chacun pour sa part peut en témoigner — extrêmement enrichissantes tant l'amitié et la joie payent de retour le dévouement et bien rares sont les moniteurs qui ne reviennent pas d'une année sur l'autre au moins aider quelques jours à la Grillonnais.

Le village est familiarisé avec les handicapés mais sait-il vraiment quelle est leur vie ? Cette année M. le Maire a bien voulu s'intéresser à nos activités et nous honorer plusieurs fois de sa présence. Nous l'en remercions et nous souhaitons pour l'avenir qu'un contact toujours plus intime s'établisse entre la communauté de la Grillonnais et le village. Les uns et les autres ont beaucoup à en attendre.

Pour le Foyer  
Alain GALITAUN

Photo Claude Chanu

**Paul GRANDJOUAN**

TOUS TRANSPORTS ET DÉMÉNAGEMENTS

COLLECTE ET ÉVACUATION DES RÉSIDUS URBAINS

☎ 75.68.48 - NANTES



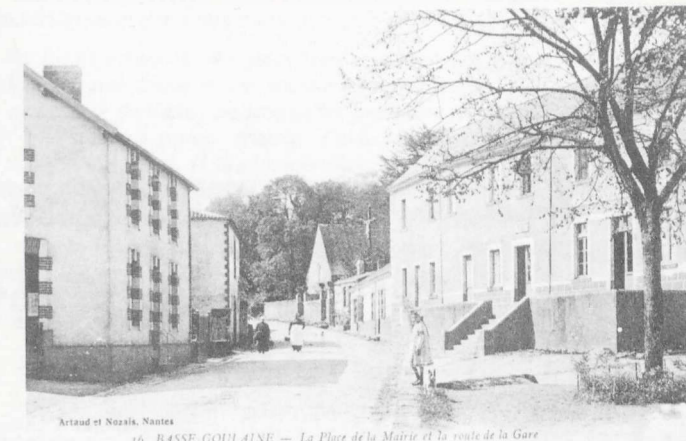
17 - BASSE-GOULAINE (L.-Inf.) - Le Quartier de l'Écluse  
Le Restaurant Bénéureau



13 - BASSE-GOULAINE (Loire-Inf.)  
Le Restaurant Peyrusse

Edition Artaud-Norais, Nantes

# BASSE GOULAINE : hier et aujourd'hui



Artaud et Norais, Nantes  
16 - BASSE-GOULAINE — La Place de la Marie et la route de la Gare



10 - BASSE-GOULAINE (L.-Inf.) - Place devant l'Eglise

Collection F. Chaperon, Nantes



## REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE

Après avoir obtenu des renseignements auprès des services agricoles et de l'INSEE aucun recensement officiel n'a été effectué en ce qui concerne la commune depuis 1962, dont les chiffres sont les suivants :

Population rurale active		Population rurale non active	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
177	64	701	179
241		880	
- nombre de ménages agricoles		259	
- nombre de ménages non agricoles		440	
		699	

Considérant l'augmentation de la population de 1962 à 1968 : + 16 % et la régression des activités agricoles, on doit pouvoir actuellement déterminer approximativement la classification active de la population, de la façon suivante :

Population rurale active		Population non rurale active	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
160	55	838	220
215		1058	
- nombre de ménages agricoles		205	
- nombre de ménages non agricoles		607	
		812	

En pourcentage de la population totale évaluée à 2500 habitants nous obtenons :

- % de population active agricole	8,60 %
- % de population active non agricole	42,32 %

# La Commission des Affaires Sociales et Culturelles

Subdélégué aux Affaires Sociales et Culturelles : P.E. LYNCH.

Conseillers municipaux : MM. JANNIN et AGUESSE.

Une vingtaine de personnes compose cette commission ouverte à tous, y compris plusieurs des membres permanents des associations communales : Association de Parents d'Elèves, Association Familiale Rurale, Donneurs de sang, Jeunesse et Sports, le médecin, l'assistante sociale et l'infirmière de la commune.

La commission des Affaires Sociales est responsable de la vie des familles de Basse-Goulaine et de leurs besoins tant sociaux que culturels.

Elle a donc la charge :

- des personnes âgées, handicapées et en difficultés,
- des familles avec toutes les activités sociales ou médicales les concernant : dispensaire, service d'assistante sociale, assurances mutuelles, orientation professionnelle, etc...
- des enfants, avec les ruches familiales de vacances, colonies journalières, halte-garderie d'enfants, cantines scolaires, etc...
- du travail, par les contacts avec l'agence nationale pour l'emploi, les organismes du travail, la recherche et les offres de placement, le chômage, etc...

COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE  
INSTALLATION SANITAIRE  
Téléphone 22 - BASSE-GOULAINES **F. LEDUC**

- de la vie culturelle de la commune avec la bibliothèque, les conférences, réunions culturelles, clubs, ouvertures sur la vie, cours divers...

Tous les services nécessaires aux Affaires Sociales sont progressivement installés dans la "vieille cure", dont les quelques travaux de transformation seront terminés au mois de janvier prochain et permettront le démarrage du centre social rural.

### 1°) - CLUB DES PERSONNES AGEES.

Un club des personnes âgées a été créé avec l'animation de personnes du 3ème âge, formé pour la plupart de personnes elles-mêmes retraitées. Ce club réunira une fois par mois et peut-être plus souvent ceux qui le désireront. Les activités de travail ou de loisirs seront celles qu'ils souhaiteront : couture, tricot, bricolage, jeux de société, jeux de boules, etc...

A ces réunions, les personnes âgées pourront rencontrer l'assistante sociale, l'infirmière, la bibliothécaire et le personnel de la mairie, éventuellement.

En dehors du club une aide ménagère de premier secours est prévue pour les personnes malades. L'entraide matérielle à domicile est également un des principaux buts du comité.

### 2°) - LE BUREAU D'AIDE SOCIALE.

qui siège en réunions secrètes, est composé de :

- 4 conseillers délégués du conseil municipal
- 4 personnes choisies par le Préfet, pour leurs activités sociales ou communales.

Ce bureau qui se réunit chaque fois que nécessaire est chargé d'étudier toutes les demandes d'aide sociale, personnes âgées, aide médicale, aide aux grands infirmes...

De plus, il est chargé également d'apporter des secours financiers ou matériels aux personnes indigentes : vêtements, nourriture, charbon etc... Toutes les décisions sont prises à huis clos. Son budget, peu élevé malheureusement, est indépendant du budget municipal.

### 3°) - VIE FAMILIALE.

Un nouveau dispensaire fonctionnera prochainement à la "vieille cure".

Des bureaux recevront l'assistante sociale, la Sécurité Sociale, qui déjà tient une permanence à la mairie, le jeudi de 16h30 à 17h30, la Mutuelle de Basse-Goulaine, le Crédit Agricole...

### 4°) - ENFANTS.

Une ruche et une colonie journalière de vacances fonctionnent déjà dans le cadre de l'Association Familiale Rurale.

Nous espérons ouvrir la halte-garderie d'enfants en janvier dans les locaux de la "vieille cure".

### 5°) - TRAVAIL.

Nous pensons obtenir prochainement des permanences de l'Agence nationale pour l'emploi.

Un fichier de demandes et d'offres d'emploi est ouvert à la mairie. Des inscriptions sont prises, à la mairie également, pour des emplois qui seront offerts à RECORD, l'année prochaine.

Des informations sur l'orientation et les formations et promotions professionnelles du Ministère du Travail seront données dans le courant de l'hiver.

### 6°) - VIE CULTURELLE.

Une bibliothèque de l'Education Nationale fonctionne à la "vieille cure". La bibliothécaire se tient à la disposition du public :

- le mercredi de 19h à 20h
- le dimanche de 11h15 à 12h

70 personnes sont déjà inscrites à cette bibliothèque gratuite. Le pourcentage des jeunes lecteurs de 12 à 15 ans domine actuellement les diverses catégories de population. Les livres y sont très variés, pour tous les âges et de tous les genres, du scientifique au distrayant.

Le club féminin de l'Association Familiale prévoit pour la saison 1971-1972 un certain nombre d'activités ; rencontres de décoration florale et d'intérieur, cours d'anglais, cours d'initiation aux premiers soins...

Au fur et à mesure des besoins et suivant l'avis des personnes intéressées par toute la vie sociale et familiale de la commune, de nouveaux services, de nouvelles permanences seront créés afin que chacun puisse trouver l'aide, l'appui, la culture qui lui sont nécessaires. Il faut cependant penser que beaucoup de ces activités sociales, si l'impulsion en est donnée par la municipalité, ne pourront fonctionner que grâce au concours de chacun et à l'appui éventuel de tous les habitants de Basse-Goulaine.

PLANTS - GRAINES ET DIVERS

**HAURY Jean et Charles**

2, route de Clisson

Tél. 75-63-00

44 - NANTES

**AMOFRUIT**

STATION FRUITIERE

Entrepôt frigorifique et conditionnement pré-emballé

Bureau et magasin : M.I.N. Nantes - La Plée - Basse-Goulaine - Tél. 73.90.70  
notre organisation à votre service pour toutes transactions

## LE SERVICE SOCIAL

Madame MICHEL, assistante sociale C.R.I.F.O. (Caisse Régionale des Institutions Familiales Ouvrières) assure des permanences au dispensaire les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14h30 à 16h30.

Elle est à la disposition de tous pour orienter, informer et aider à rechercher des solutions aux problèmes administratifs (Sécurité Sociale, Aide Médicale et Sociale, Caisse d'Allocations, etc...), aux problèmes familiaux et sociaux (santé, personnes âgées, logement, travail, etc...), aux problèmes éducatifs (orientation scolaire, professionnelle, loisirs, etc...) et autres difficultés dont vous désirez l'entretenir.

De plus, elle assure la consultation de nourrissons et les vaccinations avec le médecin et la puéricultrice, Mme COU-TUREAU, le 3ème vendredi de chaque mois de 9h à 12h. Pour les mamans qui désirent consulter le médecin, ce dernier est au dispensaire de 9h30 à 10h30.

Enfin, mandatée par la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (caserne Cambronne) et dans le cadre de la loi sur la protection maternelle et infantile du 2 novembre 1945, elle doit visiter les foyers où une naissance est attendue, ainsi que les foyers qui reçoivent des enfants en garde ou secours. A la demande de ceux qui en ressentent le besoin, elle peut se rendre à domicile.

## L'association Familiale Rurale de Basse Goulaine

Ouverte à tous sans distinction d'âge, d'activité professionnelle, les conditions de vie sociale, d'option philosophique.

Elle est constituée de familles qui acceptent de mettre en commun leur participation.

Elle a un triple rôle :

a) d'étude, de dialogue, d'échanges sur tous les problèmes concernant la vie des personnes et des familles (éducation, orientation des enfants, vie de famille, loisirs, culture)

b) de créations de services susceptibles de répondre aux besoins des familles et gérés par elles-mêmes : ruches, colonies journalières de vacances, transports scolaires, aide familiale rurale, aide ménagère, etc...

TRANSPORTS ROUTIERS  
Location de Véhicules Automobiles  
de Transports de marchandises  
**JEAN GROULT**  
249, Route de Clisson - ST-SEBASTIEN-sur-LOIRE  
Tél : 75.67.56  
Fournitures pour Maraîchers et Entrepreneurs

c) de représentation, de défense des familles à tous les niveaux et sur tous les points qui concernent la vie familiale.

Représentation des familles auprès de la commune et des instances départementales.

L'Association Familiale de Basse-Goulaine est dirigée par un conseil d'administration de 16 membres. Ce conseil formé de pères et mères de famille gère les divers services.

Le bureau actuel est composé des personnes suivantes :

Président : M. LYNCH, La Grillonnais  
Vice-Président : M. FAURE, La Croix des Fosses  
Secrétaire : Mme Louis JEUSEL, La Grand'Ouche  
Secrétaire-adjoint : M. BERTIN, La Grand'Ouche  
Trésorier : M. ARCHIDOIT, Le Moulin Mariot  
Trésorière-adjointe : Mme NICOLLI, La Grand'Ouche

Les activités de l'Association sont nombreuses actuellement :

- Service d'aide familiale rurale
- Service d'aide ménagère pour personnes âgées (vous trouverez la description de ces services dans ce même bulletin)
- Une ruche familiale de vacances : en 1971, 30 enfants de 6 à 10 ans
- Un centre éducatif de vacances : en 1971, 35 enfants de 10 à 13 ans
- Un service de transports scolaires gérés par des parents des écoles
- Un cours hebdomadaire de danse pour petites filles : 35 enfants
- Un service de baby-sitter (garde d'enfants à domicile, en soirée)
- Une location de machine à tricoter
- En 1972, ouvrira une halte-garderie d'enfants hebdomadaire

- Un club féminin chargé d'organiser des activités d'information et de formation culturelle féminine. Actuellement, réunion-rencontre de décoration florale qui sera suivie de réunions de décoration intérieure de maison

- En janvier 1972, ouvriront également un cours hebdomadaire d'anglais et des réunions de formation aux premiers soins

- 6 conférences "Connaissance du Monde" sont données chaque année au centre de la Grillonnais.

Toutes ces activités ne sont pas limitatives et sont créées et modifiées par l'Association Familiale suivant les besoins qui se font sentir au sein des familles et de la commune.

Les adhérents à l'Association Familiale de Basse-Goulaine sont amenés à verser une cotisation annuelle de 10 francs.

Les ressources nécessaires à la bonne marche des services proviennent :

a) des frais de participation minimales qui sont demandés aux personnes qui font appel à un service bien défini,

ELECTRICITE GENERALE - ENSEIGNES LUMINEUSES

### Jacques BONNET

Tél. 92 - Lotissement de la Grand'Ouche  
44 - BASSE-GOULAIN

b) de deux ou trois manifestations publiques organisées dans l'année : rallye automobile - feu de la Saint-Jean - fête annuelle de fin de ruche,

c) d'une subvention municipale qui est sollicitée suivant les besoins de la trésorerie, en fonction des services rendus.

Le bon fonctionnement de l'Association Familiale Rurale ne peut s'effectuer que grâce au concours de ses adhérents bénévoles qui acceptent de participer à la gestion des divers services. Ses activités sont nombreuses et nous souhaitons

## Association locale d'aide familiale rurale de Basse et Haute Goulaine

Les Associations locales d'Aide Familiale Rurale de Basse-Goulaine et Haute-Goulaine regroupées, pour une plus grande efficacité, disposent en permanence d'une aide-familiale, Mlle DOUCET, Le Moulin Soline.

Celle-ci se déplace à domicile pour effectuer dans les familles divers travaux tels que : soins aux enfants, préparation des repas, travaux ménagers quotidiens, etc...

Ce service a pour but d'apporter aux familles se trouvant momentanément dans le besoin, une aide matérielle et morale, en cas de grande fatigue, maladie, maternité, hospitalisation ou intervention chirurgicale de la mère de famille.

Peuvent aussi bénéficier de ce service des familles nombreuses ayant des enfants jeunes et très rapprochés.

Les frais de l'Aide Familiale, supportés par les familles, sont en général peu élevés, du fait de subventions accordées par certains services tels que : Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, etc...

Entreprise générale de serrurerie  
Fabrication de persiennes métalliques  
et de semoirs maraîchers "Le Royal"

### Ets. J. FRANÇOIS

Tél. 31 Le Loroux Bottereau

que de nombreuses familles se sentent concernées et viennent non seulement pour bénéficier des services, mais également pour apporter leur aide et leur compétence, qui seront les bienvenues.

Pour tous renseignements, s'adresser à la secrétaire de l'Association : Mme Louis JEUSEL, La Grand'Ouche, tél. 41.

D'autre part, la majorité des activités de l'Association Familiale Rurale sont affichées dans le tableau rouge qui se trouve en face de la poste.

La participation de ces caisses est basée sur le quotient familial.

Pour tous renseignements utiles, les familles intéressées pourront s'adresser à :

Mmes GROISARD Aimé, Le Bourg - LEFEUVRE René,  
Les Martières - LE MAUR Jean, Le Moulin Soline.

Le Président,  
M. BERTIN

Terrains à construire  
sur Basse-Goulaine et Saint-Sébastien  
**Jacques LEBRIQUIR**

BUREAUX :  
12, place du Commerce - tél. 71.42.35 - 44 - Nantes

## Aide ménagère à domicile

### pour les personnes âgées

L'Association Familiale Rurale assure le service d'aide ménagère aux personnes âgées de la commune.

L'aide ménagère à domicile est réservée aux personnes âgées dont la situation et l'état de santé l'exigent.

Elle est accordée, soit par les Caisses Vieillesse - régime général ou agricole - soit par le bureau d'Aide Sociale pour les personnes âgées qui ne reçoivent aucun avantage "vieillesse".

L'aide ménagère est une personne recrutée sur le plan local. Elle apporte le réconfort moral et l'aide matérielle dont les personnes ont besoin. Elle effectue tous les travaux courants du ménage, la préparation des repas et les courses d'approvisionnement.

Le maximum des interventions est de 25 heures par mois. En cas d'accident nécessitant temporairement une présence plus importante, une demande spéciale peut être envisagée.

Les demandes d'aide ménagère doivent être faites sur un imprimé spécial auquel seront joints un certificat médical attestant le mauvais état de santé et, éventuellement, un des derniers talons de mandat de rente vieillesse.

Pour la constitution du dossier et connaître les conditions d'attribution qui varient selon chaque Caisse Vieillesse, s'adresser :

à Mme JEUSEL Louis, Grande Ouche, tous les matins, responsable du service ou à l'assistante sociale.

## Ruche Familiale - Centre éducatif de vacances

L'Association Familiale Rurale de Basse-Goulaine fait fonctionner depuis plusieurs années, un service de ruche familiale et un centre éducatif de vacances.

Ces deux activités se font dans le cadre du centre de La Grillonnais où il est possible de disposer de locaux adaptés et du parc pour les jeux des enfants.

Ce service permet de prendre en charge une soixantaine d'enfants et de soulager ainsi les parents durant les longues vacances d'été.

Nous vous donnons ci-dessous, un compte rendu de ce service qui en 1971 a fonctionné sous la responsabilité de M. Marcel BERTIN.

Période de fonctionnement du 5 au 30 juillet 1971.

Le C.E.V. : 30 enfants de 8 à 12 ans, animé par M. Ch. OUDART et Mlle A. MORICEAU. Les activités ont surtout été branchées sur le plein air : jeux, chants, piscine, visite d'une poterie horticole au Feuillet dans le Maine-et-Loire.

La ruche : 30 enfants de 4 à 8 ans, animée par Mlle Ch. SAUVAGE et Mlles M. FAURE. Les petits ont pu bénéficier de nombreuses activités : jeux, chants, petits travaux manuels et peinture.

Au cours d'une fête familiale, organisée le 25/7 les parents ont pu se rendre compte des nombreux travaux effectués par leurs enfants.

1972 verra bien entendu une réouverture de cette activité de l'Association Familiale, à la disposition de tous les parents intéressés.

M. BERTIN



## CAISSE DE CREDIT MUTUEL

Place de la Mairie — BASSE-GOULAIN  
(à partir d'Avril 1972) - Actuellement à l'ancien Presbytère

### DEPOTS

- Compte-chèques sans frais (relevé journalier et mensuel)
- Virements de vos salaires et revenus
- Paiements périodiques sans frais
- Dépôts à vue et à terme
- Retraits à vue - Epargne logement

### PRETS

(court, moyen, long terme)

- Achat de terrain
- Construction - Achat - Amélioration de maison d'habitation
- Equipement : familial - Artisanal - Agricole ...
- Taux dégressif par quinzaine
- Durée pouvant aller jusqu'à 15 ans



INSTALLATION - ENTRETIEN  
ET GÉRANCE DES SERVICES DE DISTRIBUTION  
D'EAU POTABLE ET D'IRRIGATION  
**SOCIÉTÉ d'AMÉNAGEMENT  
URBAIN et RURAL**

DIRECTION RÉGIONALE : 90, boulevard Joliot-Curie — 44 - NANTES — Téléphone : 75-53-04

## maisons alskanor

Lauréat de la Coupe d'Or du bon goût français

Visitez le pavillon d'exposition, tous les jours et le dimanche après-midi  
"La Rousselière" - Route de St Etienne-de-Montluc - St HERBLAIN  
nombreuses références sur le lotissement de la Grand'Ouche  
Jean BRISEBOIS - Agent Régional Exclusif - Tél. 73.26.15

## Ets Gilbert MAINGUY S. A.

CAPITAL : 1.500.000 F  
138, rue de la Fontenelle - 44 - VERTOU  
Tél. 75.56.55 (lignes groupées) - B.P. 8

Lignes aériennes basse et haute tension - Lignes téléphoniques - Poteaux bois et béton armé  
Canalisations souterraines - Postes de transformation - Eclairage public - Equipements industriels et magasins - Installations habitations et immeubles - Services dépannage et entretien - Bureau d'études

### TRAVAUX PUBLICS MARITIMES

## ARMOR

17, QUAI de la FOSSE — 44 - NANTES — TEL. 73.46.70

Remblais hydrauliques  
Dragages  
Pose de canalisations  
sous-fluviales et sous-marines  
Renflouements de navires

MEMBRE DE LA PRESTIGIEUSE CHAINE DE

**"RELAIS DE CAMPAGNE"**

# LE RESTAURANT DU PARC

**M. et G. DUTEIL Propriétaires 44-BASSE GOULAIN**

TELEPHONE 1

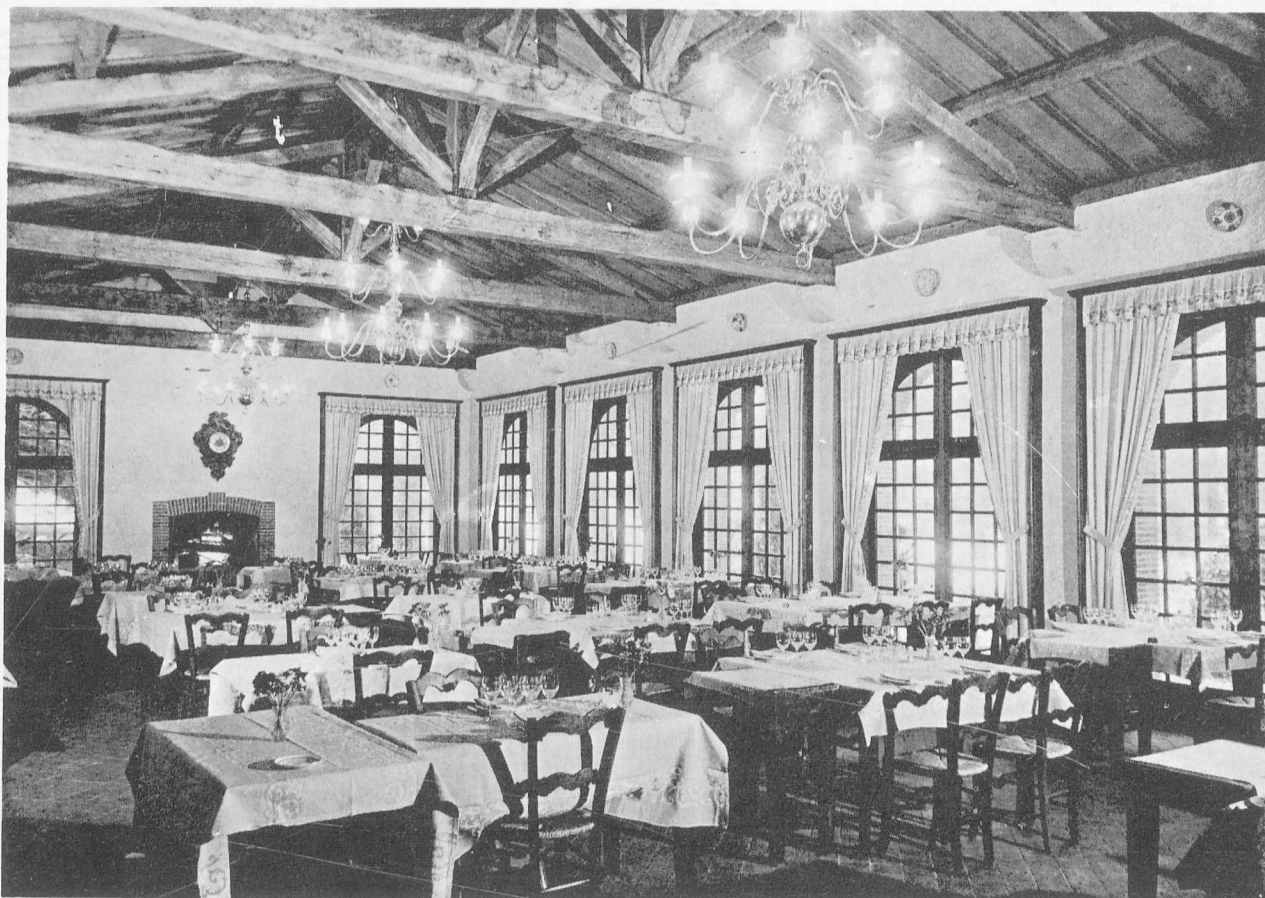


Photo Shettle - Claude Chanu.

A 6 KM DE NANTES PAR N. 751, PUIS D. 119